OFS BRS : les organismes fonciers solidaires et le bail réel solidaire, quelle stratégie d'accession sociale ?

Programme édité le 22/11/2026

Durée	Mode d'organisation :
14 heures	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
93 %
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

PUBLIC
Direction générale, service maîtrise d'ouvrage, vente HLM, commerciaux, services juridiques et toute personne intéressée par ce nouveau régime

PRÉREQUIS
aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de problèmes à partir de leur expérience. Un formateur enrichira cette démarche par des apports méthodologiques et juridiques. Pédagogie interactive, échanges illustrés par des situations concrètes. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.
Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques qu'ils voudraient voir résoudre.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Un QCM ou des exercices seront remis à chacun des participants afin de mesurer leur apprentissage et les connaissances acquises lors de la formation. Des temps d'échanges et de questionnement permettront de vérifier la bonne compréhension des stagiaires. Des QUIZZ d'évaluation seront organisés également en cours et fin de stage.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender l'évolution dans le secteur HLM d'un nouveau statut d'accession sociale à la propriété
- En expliquer le fonctionnement à travers l'articulation OFS / BRS
- Décrypter le cadre juridique afférent aux OFS et au BRS

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*
E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

INTRODUCTION :
L'histoire d'une révolution culturelle et les hésitations législatives depuis la loi ALUR jusqu'à la loi ELAN, vers un statut nouveau de droit réel

Les fondements du système
L'OFS (L et R 329 du code de l'urbanisme)
- Une foncière HLM pour une accession pérenne à la propriété, élément d'une stratégie de l'organisme
- Objet
- Caractéristiques
- Constitution
- La propriété foncière et les droits réels immobiliers
- La convergence des droits (volumes, copropriété, mutations, fiscalité....)

La mise en oeuvre de l'accession
Le BRS (L et R 255 et suivants du CCH)
- Définition et champ d'application
- Un urbanisme pérenne
- Droits et obligations des parties
- La transmibilité des droits et leurs conséquences

Conclusion
De la constitution d'une foncière à la stabilité d'un régime d'accession sociale : le double enjeu pour les organismes HLM

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 1.400 € (TVA 20%)
Tarif spécial inscription 1 mois avant : -10%
sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits déjeuners, les repas et pauses café)

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.
28/01/2027 au 29/01/2027
28/06/2027 au 29/06/2027
09/09/2027 au 10/09/2027